

## PRÉDICATION VERBALE COMPLEXE EN WINĪĒ

Yacouba KOURAOGO

Université Joseph Ki-Zerbo

Mail : [jakuraogo@yahoo.com](mailto:jakuraogo@yahoo.com)

### Résumé

*Le présent article se fixe pour objectif de décrire la prédication verbale complexe en winĪĒ. Il s'inscrit dans le cadre de la linguistique structurale à visée fonctionnaliste. L'analyse des données montre qu'en winĪĒ, la prédication verbale complexe se caractérise par la présence de plus d'un prédicat verbal au sein du schème prédicatif. La typologie des opérations morphosyntaxiques qui président à la prédication verbale complexe sont la coordination à structure immédiate ou à structure médiée et la subordination. Cette dernière s'effectue par la relativisation, la complémentation et la subordination circonstancielle. Pour atteindre l'objectif visé dans l'étude, nous avons exploité un corpus de phrases isolées et de textes naturels que nous avons constitué lors d'un entretien auprès des locuteurs natifs de la langue.*

*Mots-clés : phrase, coordination, subordination, relativisation, complémentation.*

### Abstract

*The objective of this article is to describe complex verbal predication in winĪĒ. It falls within the framework of linguistic structuralism with a functionalist aim. Data analysis shows that in winĪĒ, complex verbal predication is characterized by the presence of more than one verbal predicate within the predicative scheme. The typology of the morphosyntactic operations which preside over complex verbal predication are coordination with an immediate structure or with a mediated structure and subordination. The latter is carried out by relativization, complementation and circumstantial subordination. To achieve the objective of the study, we used a body of isolated sentences and natural texts that we assembled during an interview with native speakers of the language.*

*Keywords : sentence, coordination, subordination, relativization, complementation.*

Selon E. BONVINI (1988 : 24), « *La phrase est le produit par excellence de la prédication* ». Ainsi, la notion de prédication renvoie au procédé morphosyntaxique de formation des phrases dans une langue. Dans le présent article, nous nous intéressons à la prédication verbale complexe en winĪĒ, c'est-à-dire aux mécanismes de formation des phrases complexes dans la langue. En effet, l'état de la recherche linguistique sur cette langue montre que celle-ci a fait l'objet de quelques descriptions : en phonologie, nous pouvons citer T. SAWADOGO (1994) et M. M-T. ZERBO (1994) ; en morphologie, nous avons A. PROST (1972), T. SAWADOGO (2001), Y. KOURAOGO (2015) ; en lexicologie, nous pouvons citer Y. KOURAOGO (2018), Y. KOURAOGO *et al.* (2020 a) ; en syntaxe, il y a Y. KOURAOGO (2019), Y. KOURAOGO (2020) et Y. KOURAOGO *et al.* (2020 b).

Les études menées en syntaxe ont porté sur la valence verbale (Y. KOURAOGO, 2019), la prédication non verbale (Y. KOURAOGO *et al.*, 2020 b) et la prédication verbale simple (Y. KOURAOGO, 2020). Y. KOURAOGO (2018) est une description lexicologique du winĪĒ, mais l'auteur a fait la taxinomie des opérateurs de la prédication verbale dans la langue.

À ce jour, aucune étude n'a porté sur la prédication verbale complexe en winĪĒ alors qu'une description de ce volet permet, non seulement, d'appréhender les opérations de prédication dans la langue, mais également de compléter ou d'approfondir la série de descriptions qui y

ont déjà été effectuées. Ainsi, dans le présent article, nous ambitionnons d'apporter des éléments de réponses aux interrogations suivantes :

- (i) quelle est la typologie des opérations de la prédication verbale complexe en winĪĒ ?
- (ii) quelles sont les caractéristiques syntactico-sémantiques de chaque type d'opération de la prédication verbale complexe en winĪĒ ?

Partant de ces questions, les objectifs de cette étude se déclinent comme suit :

- (i) déterminer la typologie des opérations de la prédication verbale complexe en winĪĒ ?
- (ii) décrire les caractéristiques syntactico-sémantiques de chaque type d'opération de la prédication verbale complexe en winĪĒ ?

L'intérêt d'une telle étude se situe à divers niveaux, mais principalement, au plan scientifique, les analyses permettront de mettre en évidence le fonctionnement d'un sous-système de la langue qu'est la syntaxe ; au plan de la linguistique appliquée, cette description permettra l'instrumentation de la langue en vue de son enseignement dans les écoles bilingues, puisque selon la sous-commission du winĪĒ, l'une des difficultés de l'enseignement de cette langue est qu'elle reste encore insuffisamment décrite.

### 1. Cadre méthodologique

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la linguistique structurale à visée fonctionnaliste. En effet, selon C. FUCHS et P. GOFFIC (1992 : 23),

*Le terme de fonctionnalistes désigne un ensemble de linguistes (dont le principal Martinet) qui s'inscrivent dans la tradition saussurienne, en mettant l'accent sur la fonction de communication de la langue, en essayant de retrouver dans les énoncés les traces manifestes de différents « choix » effectués par le locuteur [...]. L'attitude fonctionnaliste prône la soumission aux faits, le refus du formalisme et de l'a priori [...]. L'insistance sur la fonction de communication du langage est à la base du point de vue fonctionnaliste et détermine la fonction fondamentale : à quoi tel élément sert-il du point de vue de la communication ou en d'autres termes quelle est sa fonction, quels sont les éléments qui jouent un rôle du point de vue de la communication ?.*

Dès lors, la linguistique fonctionnelle sert à décrire la langue en tant qu'instrument de communication. Elle permet d'analyser l'articulation entre les formes des unités linguistiques, leur distribution et leurs fonctions syntaxiques, de même que les structures syntactico-sémantiques des unités phrastiques. Pour D. COSTAOUËC et F. GUÉRIN (2007 : 15-16), elle se fonde sur quatre principes méthodologiques, à savoir :

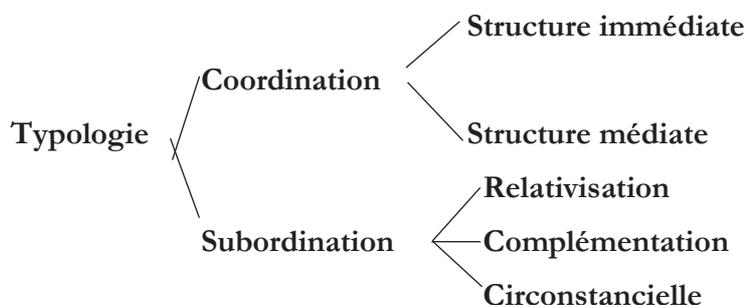
- limiter volontairement l'innovation terminologique au strict nécessaire et adapter la théorie pour intégrer les faits nouveaux que l'étude des langues fait émerger ;
- considérer le travail sur corpus comme étant la règle, c'est-à-dire baser l'analyse sur du matériau linguistique réel, recueilli et élaboré dans l'interaction particulière d'une enquête auprès de différents locuteurs de la langue étudiée ;
- considérer la diversité des usages, la variété des pratiques linguistiques comme inhérentes au fonctionnement des langues et nécessairement intégrées à la description ;
- prendre en compte les changements linguistiques dans la description de la langue.

La linguistique fonctionnelle s'avère opérationnelle pour notre étude qui se veut purement structurale.

Le corpus sur lequel se fonde nos analyses a été constitué lors d'entretiens auprès des locuteurs natifs de la langue vivant dans la commune de Oury, localité située dans la région de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso et habitée essentiellement par des *wĩĩ*. Le choix des informateurs a été conditionné par leur maîtrise de la langue. Nos entretiens ont été faits en deux phases. La première phase, du 1<sup>er</sup> au 15 août 2020, a consisté à proposer notre questionnaire de 500 phrases pour traduction orale en *wĩĩ* à notre informateur principal. Nous avons également collecté des textes naturels notamment 10 contes. La deuxième phase, du 15 au 30 septembre 2020, a été consacrée à la vérification de l'ensemble des données. Deux informateurs, tous résidents à Oury, ont été enquêtés. Les informations qu'ils ont fournies ont été comparées avec celles de l'informateur principal afin de nous rassurer de leur pertinence. L'ensemble des données a été enregistré à l'aide d'un dictaphone, puis transcrit phonétiquement selon les principes de l'Alphabet Phonétique International (A.P.I.) avant d'être exploité pour les analyses. Le choix de la transcription phonétique tient du fait que le code orthographique de la langue est encore en cours de stabilisation au regard des diverses corrections et modifications dont il fait l'objet. Tous les tons ont été notés systématiquement même si le schème tonal ne joue aucun rôle particulier dans la formation des phrases. Cependant, dans nos illustrations, nous faisons économie du ton bas. Seuls le ton haut et le ton moyen sont notés pour permettre au lecteur de lire aisément dans la langue.

## 2. *Typologie des opérations de la prédication verbale complexe en wĩĩ*

La prédication verbale complexe désigne l'opération de formation des phrases verbales complexes. Les phrases ainsi formées se caractérisent par la présence en leur sein de plus d'un constituant verbal prédicat. La typologie des opérations morphosyntaxiques qui président à la formation des phrases verbales complexes en *wĩĩ* se présente comme suit :



Dans nos analyses, nous ne prenons en compte que les séquences de deux propositions, d'autant plus que la réunion de deux propositions en une phrase complexe présente toutes les conditions nécessaires permettant d'appréhender la prédication verbale complexe en *wĩĩ*. Par ailleurs, nous n'abordons pas la subordination circonstancielle, car elle a déjà été suffisamment décrite dans notre thèse de doctorat (Y. KOURAOGO, 2018). L'objectif visé dans cette thèse, qui est une description lexicologique de la langue, n'était pas de décrire la prédication verbale complexe comme cela est le cas dans le présent article, mais nous y avons décrit les caractéristiques syntaxiques des conjonctions. Les informations fournies au niveau de la description des conjonctions de la subordination circonstancielle nous semblent exhaustives et permettent au lecteur de comprendre les caractéristiques de la subordination

circonstancielle en winĪĒ. Les analyses qui suivent sont donc circonscrites à la coordination, à la relativisation et à la complémentation.

2.1. *La coordination*

La coordination est l'opération morphosyntaxique reposant sur l'intégration de deux propositions en une phrase complexe dans laquelle chaque proposition peut fonctionner de manière autonome et constituer à elle seule une phrase simple. Les propositions réunies dans la phrase complexe ne sont pas dans un rapport de dépendance. Elles sont indépendantes, mais sont soit juxtaposées, soit reliées par un morphème relateur qui précise le type de relation syntactico-sémantique établie entre elles. Sont attestées en winĪĒ, la coordination à structure immédiate et la coordination à structure médiante.

2.1.1. *Coordination à structure immédiate*

Il s'agit de l'opération consistant à associer deux propositions en une phrase complexe dans laquelle seule la pause qui les sépare est suffisante pour que lesdites propositions réunies puissent constituer une seule phrase. Dans ce cas, il n'existe aucun morphème dans la phrase établissant la relation de dépendance entre les propositions. En winĪĒ, les propositions juxtaposées entretiennent entre elles des rapports sémantiques non assimilables à ceux qui se dégagent à travers la coordination impliquant la présence d'un relateur. Le rapport syntactico-sémantique entre elles peut être l'expression d'une valeur de chronologie. Ainsi, le procès que dénote la seconde proposition de la phrase est une suite chronologique de celui exprimé par la première proposition. Les deux propositions traduisent alors une opposition temporelle antériorité/postériorité. Le nominal sujet de la seconde proposition peut être un pronom anaphorique dont l'anaphorisé est le sujet de la première proposition.

(1)

háǎnũ ko, a sɔ « la femme est venue, elle s'est lavée »

femme venir-pf 3sg se laver-pf

P1 P2

mə nãnũ təm-ũ kuĩ, a dɔbr-ɔ jĩnĩ « ma mère a préparé le tô, elle a éteint le feu »

ma mère préparer-pf tô 3sg éteindre-pf feu

P1 P2

Il est également possible que les nominaux sujets des deux propositions juxtaposées soient distincts.

(2)

háǎnũ ko, mə kə sɔ-v « la femme est venue, je vais me laver »

femme venir-pf 1sg prog se laver-aff

P1 P2

mə nãnũ ko, ǎ kə dɔ-v « ma mère est venue, dormons »

ma mère venir-pf 1pl prosp dormir-aff

P1

P2

La coordination à structure immédiate peut, en outre, véhiculer une valeur de simultanéité temporelle. Dans ce cas, elle permet d'exprimer deux procès qui se déroulent en même temps. Si le nominal sujet de la seconde proposition est un pronom anaphorique, il se dégage l'idée d'association.

(3)

bɪcãŋã wó cur-u, a wó sá-ú « l'enfant pleure et danse à même temps »

enfant prog pleurer-aff 3sg prog danser-aff

P1

P2

Cependant, lorsque les nominaux sujets des deux propositions ne sont pas coréférents, la coordination implique l'idée d'opposition.

(4)

bɪcãŋã wó cur-u, ã wó sá-ú « l'enfant pleure, mais nous dansons »

enfant prog pleurer-aff 1pl prog danser-aff

P1

P2

La coordination à structure immédiate peut aussi exprimer l'idée d'alternance. Dans ce cas, les deux procès sont exécutés simultanément par des actants différents à rôles alternés, mais complémentaires.

(5)

bávũ wó jibá-ú, ã wó sá-ú « l'homme chante et nous dansons »

homme prog chanter-aff 1pl prog danser-aff

P1

P2

Hormis l'expression de la valeur de chronologie ou de la simultanéité, la seconde proposition de la phrase complexe peut exprimer la conséquence du procès signifié par la première proposition.

(6)

a dó, a jí-é uví « comme il a dormi, nous avons tout mangé »

3sg dormir-pf 1pl manger-pf tout

P1

P2

mə hob-o, a sa « comme je suis intervenu, il a accepté »

1sg parler-pf 3sg accepter-pf

P1

P2

2.1.2. *Coordination à structure médiate*

Ce type de coordination s'opère par la mise en œuvre d'un morphème relateur, notamment une conjonction de coordination. Le morphème relateur sert d'intermédiaire entre les deux propositions. Il établit entre elles des relations de type alternatif, oppositif ou de causalité. Les conjonctions de coordination attestées en winĪĒ sont les suivantes :

<u>Conjonctions</u>	<u>Gloses</u>
já:	« ou, soit...soit »
ndé	« mais »
vsĕ	« car »

La conjonction [já:] réunit deux propositions indépendantes en une seule phrase complexe. Les deux propositions expriment des procès alternatifs, mais non complémentaires. La réalisation de l'un exclut celle de l'autre.

(7)

bávnũ	sá	<b>já:</b>	a	jíba	« soit l'homme a dansé, soit il a chanté »
<u>homme danser-pf</u>		coord	<u>3sg chanter-pf</u>		
P1			P2		

La conjonction [ndé] exprime une concession, c'est-à-dire une oppositive non stricte.

(8)

a	wó	dũm-ũ,	<b>ndé</b>	a	wó	dó-ú	« il est assis, mais il dort »
<u>3sg prog s'asseoir-aff</u>			coord	<u>3sg prog dormir</u>			
P1				P2			

Quant à la conjonction [vsĕ], elle établit une relation de causalité entre les propositions de la phrase. La seconde proposition exprime la cause du procès signifié par la première proposition.

(9)

wõ	car-a,	<b>vsĕ</b>	jĕũ	seb-e	« le masque a crié, car quelqu'un est mort »
<u>masque crier-pf</u>		coord	<u>personne mourir-aff</u>		
P1			P2		

2.2. *La subordination*

Elle désigne l'opération morphosyntaxique consistant à établir une hiérarchisation entre des propositions en vue de former une phrase complexe. Il existe trois types de subordinations en winĪĒ en fonction de la nature des hiérarchies qui s'établissent entre les propositions, à savoir : la relativisation, la complémentation et la subordination circonstancielle. Comme nous l'avons déjà précisé, la subordination circonstancielle n'est pas abordée dans notre étude car ayant été décrite antérieurement (Y. KOURAOGO, 2018).



(12)

lú bə le ko ʔē mə jĩnũ « celui qui arrive a connu mon père »

anaph rel prog venir connaitre mon père

lúə bə bá ə mĩ vá-á « celui qui m'a appelé est parti »

anaph rel appeler-pf 1sg partir-pf

Cependant, lorsqu'elle assume la fonction d'objet, elle peut être intégrée ou non intégrée à la principale selon que le verbal prédicat de cette dernière comporte un verband antéposé à la base verbale ou pas. Ce qui signifie que la mobilité du nominal objet observable dans le schème prédicatif simple en winĪĒ est valable pour ce type de relative.

(13)

mə wó lú bə wó habr-v ná-ǔ « je vois celui qui écrit »

1sg prog anaph rel prog écrire-prog voir-aff

mə ʔē lú bə ko « j'ai reconnu celui qui est venu »

1sg connaitre-pf anaph rel veni-pf

### 2.2.2. La complémentation

La complémentation, terme que nous empruntons à D. CREISSELS (2006 b), est l'opération de formation des propositions subordonnées complétives. Aussi appelée « complétivisation », elle consiste à « *enchâsser dans un syntagme nominal ou verbal une phrase qui joue le rôle d'une complétive* » (J. DUBOIS *et al.*, 2001). Les subordonnées complétives diffèrent des subordonnées relatives par le type de relation qui les lie au membre de la proposition principale. En effet, tandis que les subordonnées relatives sont liées à un constituant nominal de la proposition principale dans une relation de détermination, les subordonnées complétives sont liées au constituant verbal de cette proposition dans une relation de complémentation. Au sein de la phrase complexe, elles saturent la valence du constituant verbal qu'elles complètent comme pourrait le faire un nominal fonctionnant comme une expansion objectale. En winĪĒ, la subordonnée complétive est marquée par la conjonction de subordination [sə] « que ». Le verbe de la proposition principale est nécessairement ambivalent. Cette conjonction s'amalgame avec les pronoms personnels de schème syllabique V qui lui succèdent au sein de la phrase. Il se produit ainsi un phénomène d'amalgame. Nous avons pu relever les cas d'amalgame suivants :

sə « que » + ẽ « tu » = s'ẽ

sə « que » + a « il/ elle » = só

sə « que » + v « il/ elle » = s'v

sə « que » + ã « nous » = s'ã

Les subordonnées complétives se rencontrent en winĪĒ après certains verbes tels que :

- les verbes de cognition [ʔē] « savoir », [pəńĩcebi] « croire », [pē] « penser » ;
- les verbes d'impression sensorielle [mĩē] « entendre » et [ná] « apercevoir, voir » ;
- le verbe d'émotion [ʔvibr] « craindre, avoir peur » ;
- les verbes de parole [hoebi] « parler, dire, raconter » et [soeli] « demander » ;

- les verbes de modalité [cɔ̃] « vouloir », [sa] « accepter » et [vĩɛ̃] « refuser ».

### 2.2.2.1. Subordonnées induites par les verbes de cognition [ʔɛ̃], [pənĩcebi] et [pɛ̃]

[ʔɛ̃] « savoir », [pənĩcebi] « croire » et [pɛ̃] « penser » permettent de former une phrase complexe dans laquelle ils sélectionnent une proposition subordonnée complétive comme expansion objectale. Le verbe [ʔɛ̃] exprime une connaissance. Dans la phrase complexe qu'il sert à former, il indique que le locuteur est informé du déroulement du procès signifié par la proposition subordonnée complétive.

(14)

mə ʔɛ̃ só ko « je sais qu'il est venu »

1sg savoir conj-3sg venir-pf

ã ʔɛ̃ sá nãɣãũ bə jó « nous savons que notre oncle n'est pas marié »

1pl savoir conj-notre oncle nég se marier

Le verbe [pənĩcebi] permet d'exprimer le doute, le soupçon sur l'accomplissement du procès signifié par la proposition subordonnée complétive.

(15)

mə pənĩcebe só ko « je crois qu'il est venu »

1sg croire-pf conj-3sg venir-pf

ã wó pənĩceb-v sá nãɣãũ bə jó « nous croyons que notre oncle n'est pas marié »

1pl prog croire-aff conj-notre oncle nég marier

Quant au verbe [pɛ̃], il sert à formuler une opinion personnelle sur le procès exprimé par la proposition subordonnée complétive.

(16)

mə pɛ̃ só ko « je pense qu'il est venu »

1sg penser-pf conj-3sg venir-pf

ã ɛ̃ sá dvmũjenũ kə jó-ú « nous pensons que notre voisin va se marier »

1pl penser-pf conj-notre voisin prosp marier-aff

### 2.2.2.2. Subordonnées induites par les verbes d'impression sensorielle [mĩɛ̃] et [nã]

Les verbes d'impression sensorielle permettent de former une phrase complexe dans laquelle ils sélectionnent également une proposition subordonnée complétive comme expansion objectale. Le verbe [mĩɛ̃] « entendre », en tant que prédicat de la proposition principale, sert à exprimer la perception du procès signifié par la proposition subordonnée par le sens de l'ouïe. Il est utilisé pour rapporter un événement que l'on a entendu relaté.

(17)

mə mĩɛ̃ só ko « j'ai entendu dire qu'il est venu »

1sg entendre-pf conj-3sg venir-pf

ã mĩẽ sã ðvm̃jenũ kə jó-ú « nous avons entendu dire que notre voisin se marie »

1pl entendre-pf conj-notre voisin prosp marier-aff

En ce qui le concerne le verbe [nã] « voir », en tant que prédicat de la proposition principale, il sert à exprimer l'intuition ou la perception du procès signifié par la proposition subordonnée complétive.

(18)

mə wó ø nã-ũ só ko « je vois qu'il est venu »

1sg prog1 voir-prog2 conj-3sg venir-pf

ã wó nã-ũ sã ðvm̃jenũ kə jó-ú « nous voyons que notre voisin se marie »

1pl prog voir-aff conj-notre voisin prosp se marier-aff

### 2.2.2.3. Subordonnées induites par le verbe d'émotion [ʔvĩɓri]

Deux types de structures sont à distinguer avec ce verbe. La première structure est celle dans laquelle les deux propositions sont reliées par la conjonction de subordination [sə]. Dans ce cas, le verbal prédicat de la proposition subordonnée est toujours à l'aspect inaccompli prospectif, alors que celui de la proposition principale est au parfait.

(19)

ã ʔvm̃-ð sã ɲĩnũ kə ã tíé-ú « nous craignons que notre père nous frappe »

1pl craindre-pf conj-notre père prosp 1pl frapper-aff

má ʔvm̃-ð sə ðɓ kə ɲĩ-ũ « ils craignent qu'il pleuve »

3pl craindre-pf conj pluie prosp pleuvoir-aff

La seconde structure est celle dans laquelle les deux propositions sont liées directement sans l'intermédiaire de la conjonction de subordination. À l'instar de la structure précédente, le verbal prédicat de la proposition subordonnée est à l'aspect inaccompli prospectif, tandis que celui de la proposition principale est au parfait. Cette structure s'apparente à la coordination, mais il s'établit entre les propositions juxtaposées une relation de dépendance de type complétif, puisque la seconde proposition sature la valence du verbal prédicat qui l'introduit en tant que son expansion objectale.

(20)

ã ʔvm̃-ð ã ɲĩnũ kə ã tíé-ú « nous aurons peur si notre père nous frappe »

1pl craindre-pf notre père prosp 1pl frapper-aff

mã ʔvm̃-ð ðə kə ɲĩ-ũ « ils auront peur s'il pleut »

3pl craindre-pf pluie prosp pleuvoir-aff

Au plan syntactico-sémantique, ces deux structures ne sont pas tout à fait équivalentes. La première structure exprime la probabilité, c'est-à-dire la possibilité que le procès signifié par la proposition subordonnée s'accomplisse effectivement. Par contre, la seconde structure

exprime un rapport de causalité, de condition. Elle indique que le procès exprimé par la proposition subordonnée est la cause de celui signifié par la proposition principale.

#### 2.2.2.4. Subordonnées induites par les verbes de parole [hoebi] et [soeli]

[hoebi] « parler, dire, raconter » et [soeli] « demander » sont des verbes de parole en *wĩñĩ*. Ils servent à rapporter un propos au style indirect. Ainsi, ils permettent de former une phrase complexe dans laquelle ils sélectionnent une proposition subordonnée complétive qui sature leur valence en tant qu'expansion objectale. Avec le verbe [hoebi], deux cas sont à distinguer. Dans le premier cas, ce verbe sert à rapporter tout simplement un propos exprimé dans la proposition subordonnée.

(21)

a hob-o **só nãñũ ko tasõ** « il dit que sa mère est venue »

3sg dire-pf conj sa mère venir-pf matin

a hob-o **sə mə hãñũ kə ko ʒimũ** « il dit que ma femme viendra demain »

3sg dire-pf conj ma femme prosp venir demain

Dans le second cas, il sert à rapporter un propos que l'on a entendu ne nécessitant pas d'être repris, mais que l'on décide de rapporter à titre informatif.

(22)

a hob-o **só nãñũ ko tasõ** « il a raconté que sa mère est venue ce matin »

3sg raconter-pf conj-sa mère venir-pf matin

mə hiebábũñ hōb-o **sə mə hãñũ kə ko ʒimũ** « mon beau-père a raconté que ma femme viendra demain »

mon beau-père raconter-pf conj ma femme prosp venir demain

Le verbe [soeli] sert, quant à lui, à rapporter un propos formulé sous forme de question en vue d'obtenir une confirmation ou une précision sur le procès signifié dans la proposition subordonnée.

(23)

a sol-o **só nãñũ ko tasõ** « il a demandé si sa mère est venue ce matin »

3sg demander-pf conj-sa mère venir-pf matin

mə hiebábũñ sol-o **sə mə hãñũ kə ko ʒimũ** « mon beau-père a demandé si ma femme viendra demain »

mon beau-père demander-pf conj ma femme prosp venir demain

#### 2.2.2.5. Subordonnées induites par les verbes de modalité [cõ], [sa] et [vĩñĩ]

Ces verbes servent également à former des phrases complexes. Ils peuvent être scindés en deux groupes selon que le rapport de dépendance entre la proposition subordonnée et la

proposition principale est médiat ou immédiat. Le verbe [cō] « vouloir » fonctionne comme un verbe de modalité. Il exprime la volonté. Il sélectionne toujours une expansion objectale, car il est bivalent. L'expansion objectale qu'il sélectionne peut être un nominal ou une proposition. Au cas où il s'agit d'une proposition, celle-ci forme avec la proposition précédente une phrase complexe. Elle se lie à la proposition principale sans l'intermédiaire de la conjonction de subordination. Son verbal prédicat est sous sa forme infinitive. Les nominaux sujets des deux propositions doivent être distincts pour que la phrase soit grammaticalement acceptable.

(24)

mə cō ẽ ĵi « je veux que tu manges »

1sg vouloir 2sg manger

hãũnũ cō a bicas̄: dō « la femme veut que son bébé dorme »

femme vouloir son bébé dormir

Les verbes [sa] « accepter » et [vĩĕ] « refuser » sont aussi des verbes de modalités. Ils peuvent servir à former une phrase complexe dans laquelle ils fonctionnent comme prédicats verbaux de la proposition principale. Dans ce cas, ils expriment la volonté de laisser le procès signifié par la proposition subordonnée s'accomplir ou pas. Dans la phrase, la proposition subordonnée et la proposition principale sont reliées par la conjonction [sə]. Leurs nominaux sujets sont nécessairement distincts. Le verbe [sa] en tant que verbal prédicat de la proposition principale exprime l'approbation, la volonté de laisser le procès signifié par la proposition subordonnée s'accomplir.

(25)

mə ĵihénũ sa sə mə hoebi « mon oncle a accepté que je parle »

mon oncle accepter-pf conj 1sg parler

mə ĵinũ sa sə mə kə jó-ú « mon père a accepté que je me marie »

Mon père accepter-pf conj 1sg prosp marier-aff

Quant au verbe [vĩĕ], en tant que verbal prédicat de la proposition principale, contrairement au précédent, il exprime le refus, la désapprobation de l'accomplissement du procès signifié par la proposition subordonnée.

(26)

mə ĵihénũ vĩ sə mə hoebi « mon oncle a refusé que je parle »

mon oncle refuser-pf conj 1sg parler

mə ĵinũ vĩ sə mə kə jó-ú « mon père a refusé que je me marie »

mon père refuser-pf conj 1sg prosp marier-aff

Notons qu'avec ces verbes de modalité, si le sujet de la proposition subordonnée et celui de la proposition principale sont coréférentiels, la phrase cesse d'être complexe. Ainsi, le

nominal sujet n'est mentionné qu'une seule fois. Le verbe de modalité fonctionne alors comme un auxiliaire verbal et se combine avec le verbe de la proposition subordonnée pour former un prédicat verbal complexe.

(27)

mə cɔ̃ kə ʃi	« je veux manger »
1sg vouloir prosp manger	
mə ɲihénũ sa hob-o	« mon oncle a accepté de parler »
mon oncle accepter-pf parler-pf	
mə ɲinũ vĩẽ jó	« mon père a refusé de se marier »
mon père refuser-pf marier-pf	

En somme, nous retenons que le wɲĩẽ en tant que langue dispose d'opérations morphosyntaxiques qui lui sont spécifiques pour la formation des phrases complexes. Ces opérations sont la coordination et la subordination. La coordination s'effectue par deux mécanismes que sont la coordination à structure immédiate et la coordination à structure médiante. Quant à la subordination, elle s'effectue par trois mécanismes, notamment la relativisation, la complémentation et la subordination circonstancielle. La relativisation induit une relation de dépendance entre la proposition subordonnée et un constituant nominal. Elle peut être restrictive, explicative ou libre. La complémentation introduit une relation de dépendance entre la proposition subordonnée et le constituant verbal de la proposition principale. Elle requiert l'usage de verbes tels que des verbes de cognition, des verbes d'impression sensorielle, des verbes d'émotion, des verbes de parole et des verbes de modalité. Des valeurs syntactico-sémantiques sont spécifiquement exprimées à travers chaque type d'opération morphosyntaxique. Au regard des résultats auxquels nous sommes parvenus, nous pouvons affirmer que les objectifs visés dans cette étude sont atteints et toutes les questions de recherche que nous nous sommes posées ont trouvé des réponses satisfaisantes.

### Références bibliographiques

- BONVINI E., 1988, *Prédication et énonciation en kàsim*, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris.
- COSTAOUEC D., GUÉRIN F., 2007, *Syntaxe fonctionnelle. Théorie et exercices*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes.
- CREISSELS D., 2006 b, *Syntaxe générale, une introduction typologique, volume 2, la phrase*, Lavoisier, Paris.
- DUBOIS J. et al., 2001, *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris.
- FUCHS C., GOFFIC P., 1992, *Les linguistiques contemporaines : Repères théoriques*, Collection Langue, Linguistique, Communication dirigée par QUEMADA B. et RASTIER F., Hachette, Paris.
- KOURAOGO Y., 2015, *Système nominal du wɲĩẽ (parler de Oury)*, mémoire de Master, Département de linguistique, UFR/LAC, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo.

- KOURAOGO Y., 2018. *Analyse lexicologique de la langue winĪĒ*, Thèse de doctorat unique en Sciences du langage, Université Ouaga 1 Pr Joseph Ki-Zerbo, LESHCO, Laboratoire de recherche et de formation en Sciences du langage.
- KOURAOGO Y., 2019. « La valence verbale en winĪĒ », Cahiers du CERLESHS, XXXI (60), Presses Universitaires de Ouagadougou, 153-175
- KOURAOGO Y., 2020, « Structure canonique de la phrase verbale simple en winĪĒ », AKOFENA, Revue scientifique des Sciences du langage, Lettres, Langues et Communication, 002(2), Abidjan, 523-536.
- KOURAOGO Y., *et al.*, 2020 a, « Relation d'hyponymie-hypéronymie en winĪĒ », Les Cahiers de l'ACAREF, 2(4), Lomé, 184-197.
- KOURAOGO Y., *et al.*, 2020 b. « Prédication non verbale en winĪĒ », Collection FLE-FLA, 1(1), Kenyatta University, Department of Literature, Linguistics and Foreign Languages, 250-262.
- PROST A., 1972, *Enquête sommaire sur le ko: langue gurunsi de Haute-Volta*, , Publication du département de linguistique général et de langue négro-africaines de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Dakar, Dakar.
- SAWADOGO T., 1994, *Esquisse phonologique du winĪĒ (parler de Oulo)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou.
- SAWADOGO T., 2001, *Aspects de la morphologie et de la phonologie du verbal en winĪĒ*, rapport de DEA, Département de Linguistique, UFR/LAC, Université de Ouagadougou.
- ZERBO M. M-T., 1994, *Esquisse phonologique du winĪĒ (langue gurunsi du Burkina Faso)*, Mémoire de Maîtrise, Département de Linguistique, FLASHS, Université de Ouagadougou.